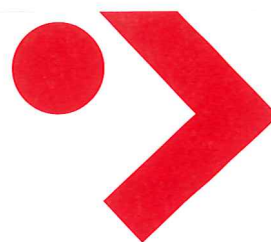




CAISSE D'EPARGNE
GRAND EST EUROPE

Le 26 juin 2018



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ : LIBRE DE CHOISIR



C57513006442991D53

M10 5690 510 0005957 00050 H ● 000001

Monsieur Franck RAPOLD
CAISSE D'EPARGNE LCA
DIRECTION MARKETING
5 PARVIS DES DROITS DE L'HOMME
CS 70784
57012 METZ

Cher Monsieur,

Pour maîtriser vos dépenses de santé et ne pas reporter des soins nécessaires, rien de plus efficace qu'une complémentaire santé.

Bonne nouvelle : vous êtes libre de choisir.

Avec Garanties Santé Côté JE F1⁽¹⁾, la complémentaire santé de la Caisse d'Epargne, découvrez des garanties et des niveaux d'assistance adaptés à vos besoins, vos exigences et votre budget.

- Accessible : à partir de 14,99 €/mois⁽²⁾.
- Souple : 4 formules au choix.
- Réactive : remboursement sous 48 h dès réception de votre dossier.
- Rassurante : aucuns frais à avancer grâce au tiers payant.

Boostez votre sérénité avec une complémentaire à la hauteur de vos attentes, et profitez de 1 mois de cotisation offert pour toute adhésion à un contrat Garanties Santé Côté JE F1, réalisée entre le 1^{er} juin et le 31 octobre 2018⁽³⁾.

Avec Garanties Santé Côté JE, restez connecté à l'essentiel : vous.

Votre Conseiller Caisse d'Epargne

DOCUMENT À CARACTÈRE PUBLICITAIRE ET PROMOTIONNEL

(1) Garanties Santé est un contrat de BPCE ASSURANCES, Société Anonyme au capital de 61 996 212 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n° B 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 Paris Cedex 13, et distribué par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N°07 004 738, (Organisme pour le Registre des Intermédiaires d'Assurances: www.orias.fr).

(2) Tarif en vigueur au 01/04/2018 pour un contrat Garanties Santé Côté JE Formule 1 pour les moins de 20 ans (hors Alsace-Moselle à 9,25 €/ mois).

(3) Offre valable pour toute adhésion du 01/06/2018 au 31/10/2018. 1 mois offert sur le montant annuel de la cotisation (hors assistance) pour toute souscription d'un contrat Garanties Santé Côté JE Formule 1, valable sur la première année de cotisation.

SI VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR D'AVANTAGE, NOUS SOMMES À VOTRE DISPOSITION



N°Cristal 09 74 75 40 00
APPEL NON SURTAXE

Précisez votre Code Privilège : 5139442
et votre n° Identifiant : 15135006442991
(Coût selon votre opérateur)



Par Internet

www.caisse-epargne.fr
(Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès)



Caisse d'Epargne et de Prévoyance Grand Est Europe, Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 681.876.700 € - siège social à STRASBOURG (67000), 1, avenue du Rhin - 775 618 622 RCS STRASBOURG - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 738

GARANTIES SANTÉ CÔTÉ JE : LA COMPLÉMENTAIRE HAUTE TRANQUILLITÉ À PARTIR DE 14,99 €/MOIS⁽¹⁾

Une complémentaire santé souple et attentive

- **4 formules au choix**

Selon vos priorités et les niveaux de couverture souhaités, vous optez pour la formule la plus adaptée.

- **Une couverture immédiate**

Aucun délai de carence (y compris en optique et en dentaire), les garanties s'appliquent dès la prise d'effet de votre contrat.

- **Des services en ligne très utiles pour faciliter vos démarches**

Localisation des professionnels acceptant le tiers payant gratuit, information sur le prix des soins (ex : dentaires), actes de gestion sur votre contrat.

Des solutions concrètes pour maîtriser vos dépenses de santé

- **Des remboursements rapides**

Sous 48 h dès réception de votre dossier, et votre décompte consultable en ligne 24H/24 sur www.espacesante.caisse-epargne.fr.

- **Le Tiers payant à vos côtés**

Aucune avance de frais auprès des professionnels acceptant le tiers payant gratuit (médicaments, radiologie, dentaire, optique, analyses en laboratoire, hospitalisation).

- **Des tarifs privilégiés**

Grâce à un réseau de plus de 3 000 opticiens, avec des tarifs jusqu'à 40% en moyenne moins chers⁽³⁾ sur les verres.

BOOSTEZ VOTRE SÉRÉNITÉ AVEC UNE COMPLÉMENTAIRE À LA HAUTEUR DE VOS ATTENTES

**Profitez de 1 mois de cotisation offert
pour toute adhésion à un contrat Garanties Santé Côté JE F1
réalisée entre le 1^{er} juin et le 31 octobre 2018⁽³⁾**

DOCUMENT À CARACTÈRE PUBLICITAIRE ET PROMOTIONNEL

(1) Garanties Santé est un contrat de BPCE ASSURANCES, Société Anonyme au capital de 61 996 212 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris n° B 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 Paris Cedex 13, et distribué par la Caisse d'Épargne Grand Est Europe, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N°07 004 738, (Organisme pour le Registre des Intermédiaires d'Assurances: www.orias.fr). Tarif en vigueur au 01/04/2018 pour un contrat Garanties Santé Côté JE Formule 1 pour les moins de 20 ans (hors Alsace-Moselle à 9,25 €/ mois).

(3) Offre valable pour toute adhésion du 01/06/2018 au 31/10/2018. 1 mois offert sur le montant annuel de la cotisation (hors assistance) pour toute souscription d'un contrat Garanties Santé Côté JE Formule 1, valable sur la première année de cotisation.

BPCE. Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 155 742 320 € – RCS Paris 493 455 042 – Siège social : 50, avenue Pierre Mendès-France, 75201 Paris Cedex 13 – BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro : 08 045 100 – Little Big Ad / 3947.



Caisse d'Épargne et de Prévoyance Grand Est Europe, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 681.876.700 € - siège social à STRASBOURG (67000), 1, avenue du Rhin - 775 618 622 RCS STRASBOURG - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 738